

COMMUNE DE NANCRAS
 PLAN LOCAL D'URBANISME
 P.L.U.

4-2

Plan de zonage
 Dossier d'approbation
 Conseil Municipal du

Vu pour être annexé à la délibération du _____, le Maire

C. JAFFRE, chargée d'études Echelle : 1/2000e Plan du Centre-Bourg

- Limite de zone
- Emplacement réservé à des voies, espaces publics ou installations d'intérêt général, espaces verts
- Espaces Boisés Classés (art. L. 130-1 du C.U.)
- Espace Vert Protégé (art. L. 123-1-5-III.2° du C.U.)
- Mail ou alignement d'arbres à conserver (art. L. 123-1-5-III.2° du C.U.)
- Haie à conserver (art. L. 123-1-5-III.2° du C.U.)
- Arbre remarquable (art. L. 123-1-5-III.2° du C.U.)
- Immeuble intéressant à protéger (art. L. 123-1-5-III.2° du C.U.)
- Mur à conserver (art. L. 123-1-5-III.2° du C.U.)
- Détail architectural (art. L. 123-1-5-III.2° du C.U.)
- Marge de recul (de part et d'autre du ruisseau)
- Marge de recul (proximité de la zone agricole)
- Ligne d'implantation des façades (art. 7 du règlement)
- Marge de recul à respecter (art. 7 du règlement)
- Liaison douce à maintenir, à renforcer ou à créer
- Principe d'accès à respecter
- Marge de 75 m en application de l'article 52 de la loi dite Barrière
- Continuité hydraulique à préserver
- Périmètre relatif au classement à l'égard du bruit des infrastructures interurbaines en Charente-Maritime (arrêté n°99-2695)

Pour information :
 Parcelle construite

Zone	Description
UA	Centre bourg ancien
UB	Zone d'extension urbaine du bourg
UBa	Zone d'extension urbaine du bourg (abords de l'église protégée)
UE	Zone d'équipements d'intérêt collectif
LUX	Zone d'activités
AU	Zone à urbaniser (habitations)
AUa	Zone à urbaniser (habitations) (abords de l'église protégée)
AUx	Zone à urbaniser (activités)
A	Zone agricole
Ap	Secteur agricole à protéger (non constructible)
N	Zone naturelle protégée
Nj	Secteur naturel de jardins

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Aménagement d'un parking	Commune	2 911 m ²
2	Élargissement du chemin des Pierrières	Commune	141 m ²
3	Aménagement d'un parking chemin des Pierrières	Commune	779 m ²
4	Aménagement d'une voie d'accès RD 7281 secteur des Pierrières (AU)	Commune	146 m ²
5	Aménagement d'une liaison douce	Commune	331 m ²

